

Comité Syndical du 11 février 2021

DELIBERATION N° 2021-02-09

Indicateurs stratégiques 2021-2026

Nombre de membres 105			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du quatre février deux mille vingt et un, une nouvelle convocation du comité syndical a été faite le cinq février deux mille vingt et un, en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'an deux mille vingt et un, le onze février à quatorze heures, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée par le Président s'est réunie dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur GIANNI Don Georges. Monsieur POLI Xavier a été désigné secrétaire de séance. S'agissant d'une re-convocation, le comité peut valablement délibérer sans condition de quorum.
En exercice	Présents	Votants	
105	11	17	
Présents : POLI Xavier, GIANNI Don Georges, MATTEI Jean-François, GIFFON Jean-Baptiste, SOTTY Marie-Laurence, LACOMBE Xavier, BERNARDI François, MARCHETTI Etienne, GUIDONI Pierre, NEGRONI Jérôme, BRUZI Benoît,			
Présents par visio-conférence : SEITE Jean-Marie, MARIOTTI Marie-Thérèse, MICHELETTI Vincent, BARTOLI Paul-Marie, GRAZIANI Frédéric, CICCADA Vincent, François Dominici, Angélika BARCELO (suppléante)			
Absents représentés : MARCANGELI Laurent (pouvoir à Jean-François MATTEI), FRAU David (pouvoir à Marie-Laurence SOTTY), VANNUCCI Stéphane (Pouvoir à Marie-Laurence SOTTY), COMBETTE Christelle (pouvoir à Xavier LACOMBE), PUGLIESI Pierre (Pouvoir à Xavier LACOMBE), OLMETA Claudy (pouvoir à Etienne MARCHETTI)			
Absents : ARMANET Guy, BATESTI Gilles, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, LACAVE Mattea, LINALE Serge, MILANI Jean-Louis, PADOVANI Jean-Jacques, PELLEGGRI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, POLIFRONI Bruno, POZZO di BORGO Louis, ROMITI Gérard, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste et TIERI Paul. BACCI Christian, CIAVAGLINI Joëlle, COLONNA D'ISTRIA Jeanne Andrée, CORTICCHIATO Caroline, FAGGIANELLI François, FERRANDI Etienne, KERVELLA Philippe, MINICONI Ange-Pascal, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose Marie, PASQUALAGGI Jean-Marie, POGGIALE Pierre-Jean, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SARROLA Alexandre, SBRAGGIA Stéphane, SUSINI Jean, VINCILEONI Antoine-Mathieu et VOGLIMACCI Charles Noël. ADORNI Roméo, COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don Napoléon. ACQUAVIVA François-Xavier, MARCHETTI François-Marie, BARTHELEMY Roxane. FANTOZZI Jean-Michel, VIVONI Ange-Pierre et VUILLAMIER Jean-Marcel. EMANUELLI Paul-Jean et GAMBOTTI Alexandre. BELLINI Pierre-François et MURACCIOLI Jean-Jacques. FRANCESCHINI Christiane et SINDALI Philippe. BERLINGHI François, CIMIGNANI Marie-Flora, et NICOLAI Marc-Antoine. ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange, MORTINI Lionel et SAULI Joseph. DOMINICI Jean, GALETTI Joseph, PASQUALI Gabriel et TERRGHI Charlotte. FRANCHESCHI Jean-Claude. ALBERTINI Pierre-François LECCIA Pascal, PERENEY Jean, CHIAPPINI Charles, GIORDANI Jean-Pierre, MATTEI FAZI Joselyne et POMPONI Paul François. CESARI Etienne, LOPEZ Denis, LUCCHINI Félicien, QUILICHINI Paul, SERRA Jean-Marc, SIMONI Géraldine, STROMBONI Jeanne et SUSINI Grégory.			
Certifié exécutoire,			
après transmission en Préfecture le : 25/02/2021 et de la publication de l'acte le : 25/02/2021			



pour le Président, par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Vincent ANDREI

Accusé de réception en préfecture

02B-200009827-20210211-2021-02-09-DE

Date de télétransmission : 25/02/2021

Date de réception préfecture : 25/02/2021

Monsieur le Président expose,

Les orientations stratégiques du syndicat pour la période 2021-2026 ont été adoptées lors du comité syndical du 16 décembre 2020.

Ces nouvelles orientations s'inscrivent dans une démarche de performance. Aussi les actions sont déclinées selon les objectifs poursuivis, les résultats attendus pour les années à venir mesurés au moyen d'indicateurs précis.

La détermination et la diffusion des objectifs et des indicateurs permettent aux services du Syvadec de conduire leurs activités quotidiennes dans une direction qui contribue à la réalisation des objectifs des orientations stratégiques.

Annuellement un bilan de l'avancement des objectifs avec les résultats obtenus sera proposé au Comité Syndical.

Il est proposé au comité syndical d'adopter le tableau de suivi des objectifs et indicateurs stratégiques 2021-2026, annexé à la présente délibération.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

Vu les articles L.5111-1-1et L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-12-99 du 16 décembre 2020 portant sur les orientations stratégiques du SYVADEC pour la période 2021-2026

Considérant l'intérêt de s'inscrire dans une démarche de performance pour mesurer annuellement l'avancement des actions mises en œuvre

Ouïe l'exposé de M. Don-Georges GIANNI, Président

A l'unanimité :

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Approuve la mise en place d'une démarche de performance déclinant les orientations stratégiques en objectifs associés à des indicateurs
- Adopte le tableau de suivi des objectifs et indicateurs stratégiques 2021-2026 annexé à la présente délibération
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique de la présente délibération

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Don Georges GIANNI

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syvadec et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication

Accusé de réception en préfecture

02B-200009827-20210211-2021-02-09-DE

Date de télétransmission : 25/02/2021
Date de réception préfecture : 25/02/2021

Objectifs et indicateurs stratégiques 2021-2026

	Indicateurs	Objectifs	Cible 2023	Cible 2025
Objectifs réglementaires	Production de déchets	Réduction de la production de déchets ménagers par habitants par rapport à 2010 : 10% en 2020, 15% en 2030		15%
	Filières REP	Neuf nouvelles filières REP de 2021 à 2025		9
	Tri des emballages	Généralisation de l'extension des consignes de tri à tous les emballages en 2022 : % hab.		100%
	Tri à la source des biodéchets	Généralisation du tri à la source des biodéchets en 2023 : 95% de la population	95%	95%
		Généralisation du tri à la source des biodéchets en 2023 : détournement de 50 % des biodéchets des Omr en kg/hab avant mise en place du tri à la source.	60	60
	Réemploi	Réemploi de 5 % des déchets ménagers en 2030		2,6%
	Recyclage	Taux de valorisation matière et organique des déchets ménagers et assimilés : 55 % en 2025, 60 % en 2030, 65 % en 2035		55%
		Taux de valorisation matière et organique des déchets non dangereux non inertes : 65 % en 2025		65%
	Valorisation énergétique	Valorisation énergétique d'au moins 70% des déchets non recyclés ou compostés en 2025		70%
	Stockage	Réduction du stockage par rapport à 2010 : 30% en 2020, 50% en 2025		50%
10 % maximum de déchets ménagers stockés en 2035			40%	
Objectifs stratégiques	Pédagogie	100% des établissements scolaires accompagnés		100%
	Compostage	80 % des hab. ont accès à un composteur		80%
	Valo locale	% de valorisation locale sur total DMA		20%
	GES	Bilan carbone : solde GES (t équ. CO2)		0
	Contribution/t traitée	Maîtriser l'évolution des contributions (€/t)		130
	Contribution/hab.	Maîtriser l'évolution des contributions (€/hab)		90
	Tarifcation Incitative	38% des CC à la TI en 2025		38%
Objectifs du PPI	Quais de transfert des OMr	Besoin global sur périmètre SYVADEC : 11		11
	Centres de regroupement du tri	Besoin global sur périmètre SYVADEC : 11		11
	Recycleries	Besoin global sur périmètre SYVADEC : 32		27
	Eco-Points	Besoin global sur périmètre SYVADEC : 25		15
	Recycleries mobiles	Besoin global sur périmètre SYVADEC : 4		4
	Espaces réemplois	Besoin global sur périmètre SYVADEC : 57		40
	Bio-plateformes	Besoin global sur périmètre SYVADEC : 7		7
	Centres de tri valorisation	Créer 2 CV à Amboise et Montreuil		2
	ISDND	Créer 1 Date de tri Anniversaire		1

Accusé de réception en préfecture
 02B-200009827-20210211-2021-02-09-DE
 Date de réception préfecture : 25/02/2021